



LA FORMATION MOTO :

La passerelle de A2 VERS A

La formation passerelle de A2 vers A vous permettra la conduite des motocyclettes supérieure à 35 kw. Pour accéder à cette formation il faut être titulaire du permis A2 depuis au moins 2 ans. Vous pouvez néanmoins effectuer cette formation dans les 3 mois précédant la date anniversaire de l'obtention du permis A2.

D'une durée de 7 heures, cette formation se compose de 3 séquences.

- 1) Séquence en salle
- 2) séquence pratique hors circulation
- 3) séquence pratique en circulation

Lieu de la formation

Les leçons, hors circulation, à allure lente, se dérouleront au lieu dit « Le Gardet » à Ussel. La durée de transport est d'environ 5 mn.

L'équipement nécessaire à l'entrée en formation

- ✓ Casque homologué (étiquette CE et bandes rétro réfléchissantes)
- ✓ Gants (aux normes CE avec le logo de la moto)
- ✓ Un blouson moto aux normes (non obligatoire mais vivement conseillé)
- ✓ Un jean coton au minimum mais si possible un pantalon moto homologué
- ✓ Des chaussures montantes pour protéger les chevilles, si possible homologuées

La formation théorique

Séquence 1 : séquence en salle

(durée : 2 heures)

- ✓ Echanger sur les expériences de la conduite
- ✓ Connaître les chiffres de l'accidentalité des 2 roues motorisés
- ✓ Connaître les grands facteurs de l'accidentologie des 2 roues motorisés
- ✓ Connaître l'importance du comportement dans les accidents des 2 roues motorisés et de l'équipement du motard

La formation pratique

Séquence 2 : la formation pratique hors circulation

(durée : 2 heures)

- ✓ Savoir freiner de l'avant, de l'arrière couplés ou non.
- ✓ Connaître l'importance du transfert de masse
- ✓ Maîtriser le freinage d'urgence avec et sans ABS
- ✓ Savoir s'arrêter et repartir en courbe
- ✓ Connaître les techniques d'inclinaison
- ✓ Savoir effectuer un évitement
- ✓ Connaître et comprendre le rôle du regard

Séquence 3 : la formation pratique en circulation

(durée : 3 heures)

Vous partirez pour un parcours routier comportant plusieurs situations. En et hors agglomération, ligne droite, virage, voire rapide... Votre formateur vous suivra et vous donnera les conseils et les directions par radio. Il insistera particulièrement sur les points suivants :

- ✓ La perception
- ✓ L'anticipation
- ✓ Les trajectoires
- ✓ Les placements sur la chaussée

Le bilan

Le bilan sera l'occasion pour votre formateur de vous donner les derniers conseils sur les spécificités de la conduite de plus de 35 kw.

L'attestation de fin de formation

L'école de conduite transmettra à l'administration l'attestation de fin de formation afin de fabriquer votre nouveau titre de conduite portant la catégorie A. vous ne pourrez conduire une motocyclette qu'à réception de ce nouveau permis.

Responsable pédagogique : Patricia TILLET